



## « ECORESPONSABILITE »

Atelier 'Fiches d'actions' du 16 juin 2011, 18h00

**Présents :** Mme BARBIER Anne- SAGE / Syndicat Mixte des Marais, M. BAUD Jacques - 1er adjoint, Mme BOMBEZIN Erika - habitante et Conseil des Sages, Mme DAUGAN Suzanne - conseillère municipale citoyenneté, Mme. DROUET Valérie - la Bricoterie Mme GIRARD Alexandra - Communauté de Communes du Pays de Saint Gilles, M. LEFEVBRE Jean-louis - Bioconsomm'acteurs, M. LOUINEAU Jean-Paul - Alliance Soleil Sarl, M. PIRAUD Antoine - services de la ville développement durable, M. MASSE Philippe- Association ELISE- Espace Info Energie, M. ROCHETEAU Joël- services de la ville finances

**Animation :** M. POISSON Pascal - ECODEVA Conseil, M. GUILLOTTE Florian - SCIC les 7 vents du Cotentin

### Compte rendu de l'atelier « éco-responsabilité »

#### Rappel sur l'élaboration des pistes d'actions

M. POISSON débute l'atelier en remémorant le processus de construction des fiches actions. Cet atelier a été précédé par deux ensembles de rencontres au cours desquelles un état des lieux, puis un travail sur les pistes d'actions a été réalisé. Les pistes d'actions sont issues du questionnaire envoyé aux habitants, du blog dédié à l'agenda 21 et ont été sélectionnées et complétées par les élus. Il s'agit aujourd'hui de discuter du contenu des fiches actions, de décrire comment chaque action peut se mettre en œuvre. Les deux axes de cet atelier sont l'exemplarité de la collectivité et les actions relatives à l'énergie.

Enjeu: Mettre en œuvre une politique éco-responsable en interne ☞ dans la gestion des espaces verts

Action 1 a: Mettre en œuvre une gestion différenciée des espaces verts: moins d'intrants, moins de tonte, moins de consommation d'eau...

#### Un positionnement qui nécessite des explications

Mme BARBIER rappelle les principes de la gestion différenciée, abordée notamment dans le cadre du SAGE Vie Jaunay. Il s'agit de sectoriser la commune et d'attribuer à chaque espace vert identifié un mode de gestion adapté : la tonte des espaces verts du bourg a besoin d'être plus fréquente que celle d'espaces périphériques par exemple. Ce plan de gestion s'applique aussi aux traitements des surfaces non enherbées (phytosanitaires) et peut être intégré à un plan vert et complété par un plan de désherbage.

M. POISSON explique les 3 niveaux d'engagement de la charte FREDON (limitation

de l'usage des produits phytosanitaires) et indique que la formation des agents communaux comme celle des habitants sont incontournables pour faire comprendre cette politique. Par retour d'expérience, les citoyens n'adhèrent pas toujours aux choix d'une gestion naturelle (ils considèrent que c'est un défaut d'entretien). La sensibilisation est donc importante, notamment sur les effets des phytosanitaires sur la santé, pour justifier ce type de décision.

## De la gestion des arbres

Une des mesures proposées consistait à replanter trois arbres lorsqu'un arbre est coupé. Les discussions portent alors sur la plantation d'arbres plutôt que la replantation, les moyens disponibles pour empêcher leur coupe (classement, loi paysage), et la prise en compte des espaces arborés dans l'aménagement des lotissements (création d'espaces verts communs pour les habitants). Ce dernier sujet a été abordé dans l'atelier logement, équipements et services (action 15).

Il est donc proposé un inventaire des arbres remarquables (qui pourrait être inclus dans un atlas de la biodiversité).

### Action 1 b: Lutter contre les plantes invasives

### Action 2 : Réutiliser les eaux pluviales pour l'arrosage des espaces verts de la commune

M. POISSON rappelle que ces actions ont été discutées dans un atelier précédent (l'atelier 1 : environnement et cadre de vie - action 3 et conclusion).

Par ailleurs, suite à une intervention de M. LOUINEAU, l'indicateur « consommation d'eau » sera ajouté à la liste des indicateurs.

Enjeu: Mettre en œuvre une politique éco-responsable en interne ☞ dans la commande publique

### Action 3 : Privilégier les produits issus du commerce équitable, du recyclage ou de recycleries lors des commandes publiques

### Action 4 : Agir dans le cadre de la commande publique: clauses sociales et environnementales

### Action 5 : Intégrer le critère bilan carbone dans la commande publique

## De la justification d'un choix à la sélection de critères

M. LOUINEAU propose d'ajouter un indicateur « produit recyclable ». La prise en compte de la proximité du fournisseur est aussi discutée (voir atelier 2 action 10). La difficulté d'évaluer le bilan carbone ou le coût global d'un matériel (coûts induits par la fabrication, puis l'utilisation et le recyclage du produit) est abordée. Mr ROCHETEAU propose de modifier la notion de « critère bilan carbone » en

notion de « coût global » dans la commande publique pour l'action 5. Il est souligné les effets pervers de certains critères tels que le critère bilan carbone pouvant favoriser les grosses entreprises. Mr POISSON souligne qu'il ne s'agit pas de choisir les entreprises ayant réalisé un bilan carbone de leurs activités mais d'estimer le bilan carbone de la prestation.

Ces ajustements témoignent de la difficulté de transcrire une idée (celle d'éthique par exemple) en critère de commande publique.

## Action 6 : Développer l'introduction de produits bio ou locaux à la cantine scolaire

### Des évolutions sujettes à discussion

M. BAUD évoque la cantine scolaire, qui sert 500 à 600 repas par jour basés sur des produits issus de l'agriculture biologique. Il existe une possibilité de fournir environ 150 repas supplémentaires, ce qui intéresse les communes avoisinantes, notamment la commune de Bretignolles. La question du rayon d'action de la cantine est abordée. Il ne semble pas forcément pertinent de centraliser la confection des repas.

Des pistes de limitation des coûts (économies d'énergie, réutilisation de contenants, personnalisation du dosage des repas) sont aussi présentées par M. LEFEVBRE, dont l'association travaille sur ce type de projet.

Enjeu: Mettre en œuvre une politique éco-responsable en interne dans la gestion des services

## Action 7 : Développer le tri sélectif dans l'ensemble des bâtiments publics

### L'adhésion du personnel des services de la ville

M. PIRAUD témoigne de l'adhésion du personnel des services de la ville au dispositif de tri. Si quelques améliorations sont encore possibles (poubelles jaunes, élargissement à tous les bâtiments communaux), la gestion des déchets est satisfaisante.

M. LEFEVBRE rappelle que la réduction des déchets à la source est le moyen de lutte le plus efficace (ne pas imprimer les mails par exemple).

## Action 8 : Mettre en place une politique hygiène et sécurité

M. BAUD informe qu'un Comité Hygiène et Sécurité, concernant le personnel de la Ville, est en cours de constitution afin de se conformer à la loi car le nombre d'agents aujourd'hui de 200 rend obligatoire cette constitution.

## Action 9 : Favoriser le covoiturage au sein des services municipaux

### De améliorations possibles pour faciliter la gestion des transports

M. POISSON explique que le covoiturage peut être une pratique utilisée pour les trajets nécessaires dans le cadre du travail et des trajets domicile travail. Il soumet l'éventualité d'engager une réflexion dans le cadre d'un PDA (Plan de Déplacement de l'Administration).

M. PIRAUD présente le dispositif existant (regroupements potentiels effectués par la direction des ressources humaines pour les trajets hors communes via les ordres de mission). Ce dispositif peut être amélioré par une gestion informatique.

M. PIRAUD mentionne le véhicule hybride acheté par la commune. Pour les trajets sur la commune, on propose de mettre à disposition des « vélos de service ». M. LOUINEAU propose d'ajouter un indicateur « nombre de km parcourus par employé ».

Enjeu: Mettre en œuvre une politique éco-responsable en interne dans la gestion de l'énergie

## Action 10 a: Mettre en œuvre un programme d'économies d'énergie (bâtiments et éclairage public)

### Remporter l'adhésion des citoyens

M. LOUINEAU mentionne une initiative qui vise à éclairer seulement les trottoirs pour économiser l'énergie. Mr PIRAUD indique qu'un inventaire des points lumineux est en cours de réalisation par le SYDEV (caractérisation pour un plan d'actions).

M. LEFEBVRE estime que le bâtiment qu'occupe une partie des services de la Ville, aux Salorges, situé dans la zone du Gâtineau est trop éclairé, ce qui engendre des consommations d'énergie inutiles. Etant donné qu'il est en copropriété, le débranchement des lampes dédiées à l'éclairage de la partie de façade de la commune lui semblerait un acte symbolique.

Il est aussi fait référence à l'éclairage de la plage de Saint Gilles Croix de Vie, orientation vers laquelle la commune ne souhaite pas se diriger, au regret de certains habitants. Une meilleure communication quant à la justification de ces choix semble constituer une solution pour emporter l'adhésion des citoyens.

M. Baud ajoute que des reverbères solaires sont prévus sur l'aménagement de l'esplanade de la mer (projet 2012).

## Action 10 b: Réaliser un bilan carbone Patrimoine et services

### Une démarche carbone au-delà d'une évaluation énergétique

A la proposition de réaliser un **bilan carbone Patrimoine et Services**, M. LOUINEAU indique que des études existent déjà en ce qui concerne l'énergie et que les postes émetteurs de gaz à effet de serre sont déjà identifiés sur la commune. M. POISSON explique qu'un bilan carbone a une portée plus grande que les seules consommations énergétiques des bâtiments (émissions des déchets, des voiries) et que la démarche permettrait de mobiliser les services dans l'évaluation de leurs impacts, ce qui implique une meilleure sensibilisation.

### Economie de flux

M. MASSE précise que dans le domaine énergétique, l'évaluation est nécessaire mais doit s'accompagner d'actions concrètes : il soumet l'éventualité d'employer une personne (un économiste de flux) pour la gestion de l'énergie (remarque de Mme BOMBEZIN : et de l'eau), et de prévoir une enveloppe pour la réalisation de travaux visant à une meilleure performance énergétique. M. POISSON indique que ces actions seront développées dans la suite de la présentation.

## Action 10C : imposer un cahier des charges précis pour les constructions (limite de la taille des parcelles, orientation du bâti, principes bio-climatisme, déchets de chantier...)

### Une mesure accompagnée de conseils

Les participants s'accordent à dire qu'il est important d'intégrer ces critères en amont des projets. Plusieurs structures (CAUE, ADIL, EIE) sont à disposition des particuliers pour leur fournir des conseils et un accompagnement en la matière. Les Espaces Info Energie sont spécialisés dans l'approche énergétique et M. MASSE indique que ses conseils sont plus efficaces s'il rencontre les porteurs de projet dès la phase de conception.

M. BAUD relève que les lotisseurs ne sont pas souvent prêts à modifier leurs pratiques en ces termes. M. LOUINEAU mentionne une opération avec une commune pour laquelle son bureau d'étude a accompagné les futurs propriétaires d'un lotissement : lui et son client ont été convaincus par les transformations des projets et des mentalités qui ont suivi ses interventions.

M. MASSE ajoute que les partenaires financiers potentiels supplémentaires peuvent être le SYDEV, l'ADEME et le Conseil Général.

## Enjeu: Développer les énergies renouvelables locales

## Action 11 : Etendre la dynamique de positivité pour les usages du quotidien

(chaleur, électricité, déplacements, etc.).

### A suivre : territoires à énergie positive

Cette action étant issue d'une piste soumise par M. LOUINEAU, celui-ci présente l'ambition que pourrait se donner la commune de devenir un territoire à énergie positive. Il engage les participants à suivre les communications sur un évènement en cours à la Communauté de Communes du Mené (22) qui compte 7 communes, et 6300 habitants, qui accueillait les 1ères rencontres « énergie et territoires ruraux », ce 16 juin 2011. Il s'agissait d'une rencontre des territoires engagés dans cette démarche afin de constituer un réseau. Le SYDEV est partie prenante de cette initiative qui marque la volonté de produire en ayant recours aux EnR l'équivalent de leur consommation d'énergie d'origine fossile actuelle.

Mr POISSON cite également le Pays de THOURSAIS (79) engagé également dans cette démarche et souligne l'intérêt d'un point de vue développement local. Pour plus de clarté, il suggère de modifier le titre de l'action. Par exemple : « Devenir un territoire à énergie positive ».

### Action 18 : S'inscrire dans la démarche de développement de l'éolien offshore

#### La commune positionnée pour un projet éolien offshore

M. Baud indique que le conseil municipal a voté le principe de soutenir le projet éolien marin entre les îles de Noirmoutier et d'Yeu Il précise que la marge de manœuvre de la commune n'est pas grande dans ce domaine.

### Enjeu: Accompagner les habitants dans la transition énergétique

Action 12 : Développer davantage la communication municipale dans le domaine de l'énergie (magazine ou autre...)

Action 13 : Sensibiliser le public au moment des permis de construire

Action 14: Sensibiliser les professionnels, les former

Action 15 : Renforcer les programmes de sensibilisation au niveau des écoles

Action 16 : Pérenniser le festival Energ'éthique

#### La ville transmet des messages

Les participants concèdent que la ville ne peut pas se substituer aux structures existantes, mais qu'elle peut aider à la prise de conscience des citoyens en proposant des évènements tels que le Festival Energ'éthique ou en utilisant les moyens de communications à sa disposition pour relayer les informations des organismes compétents (l'association Elise-EIE85 propose des animations

pédagogiques et travaille avec les professionnels et les particuliers sur les questions énergétiques).

### Un concours des familles à énergie positive

M. MASSE suggère de faire passer le message du lancement d'un concours des familles à énergie positive porté par son association. Cette initiative vise à accompagner des familles tests vers la sobriété énergétique et ainsi toucher d'autres foyers en communiquant sur leurs retours d'expérience. Certains de ces foyers pourraient être Hilairois...

## Action 17 : Attribuer des subventions pour les travaux d'économies d'énergie et les énergies renouvelables avec éco conditionnalité

### Un dispositif complémentaire à l'accompagnement et au conseil

Deux reproches principaux sont faits aux aides directes : leur manque de continuité dans le temps et l'effet d'aubaine qui peut avoir des effets moindres au niveau de l'efficacité énergétique (choix non adaptés, installation chère). M. MASSE rappelle que le conseil a le meilleur rapport cout/efficacité du point de vue des fonds publics.

M. POISSON fait état de l'expérience du chèque éco énergie en Basse Normandie, qui était accompagné par des conseils et qui a eu un succès fort et des effets non négligeables. M. LEFEVBRE conclut que ces aides peuvent être conditionnées à un accompagnement de façon à s'assurer de leur efficacité.

Il est noté par les participants l'absence d'actions en direction des entreprises et commerces qui ont pourtant souvent des locaux énergivores.

## Action 18: Lutter contre la précarité énergétique

### L'assistance sociale de l'énergie

M. MASSE présente l'action du SYDEV contre la précarité énergétique. Lorsqu'un foyer en difficulté est identifié (personne âgée avec peu de moyens vivant dans un logement mal isolé, couple ne parvenant pas à régler ses factures de chauffage...), un diagnostic de la situation est réalisé et les personnes sont ensuite accompagnées pour se sortir de cette situation. La dernière étape vise à assurer le suivi des solutions envisagées. Cet accompagnement est plus long qu'un conseil espace info énergie, il mobilise une personne pendant au moins trois journées. A noter que cet accompagnement est en phase d'essai et que le CLE à Paris (géré par l'Agence Parisienne du Climat) est un des organismes les plus en avance pour la réalisation de ce type de service.

## Conclusion

La réunion se clôt vers 20h30